



Bâtiment



Photo: P. Chêne - 1^{re} édition - 06/09



Gestion du bois et de la halle



Cultures & Fourrages et produits cidricoles



Élevage



Conseil aux entreprises : Stratégie



Conseil aux entreprises : Technico-économique



Gestion administrative et de l'information



Aménagement du territoire et développement local



Animations : rejoignez les groupes



Formation



Agro-environnement

Estimation de la valeur vénale des bâtiments d'exploitation

Connaître la valeur des bâtiments d'élevage et des équipements pour la cessation d'activité, la vente, la création d'une société.



Les atouts clés

- Une analyse objective et une évaluation du potentiel réel des constructions et équipements.
- La connaissance par le propriétaire et/ou le fermier de la valeur de ses biens.



Ce que nous vous proposons

- Une visite sur site en présence du client.
- Des relevés et métrés de l'existant.
- Les calculs de la valeur vénale des constructions avec prise en compte de la valeur d'usage.



Résultats

- Un dossier complet comprenant une base d'évaluation solide pour l'éleveur, le fermier et/ou le propriétaire.
- Des éléments de négociation pour la vente et/ou la reprise de bâtiments existants.

Public

- Les éleveurs qui s'associent, créent une société ou en cessation d'activité.
- Les propriétaires souhaitant vendre leurs bâtiments.

Les +

- Une estimation faite par un conseiller bâtiment reconnu dans votre région.

A savoir

- Une bonne évaluation permet de revoir les montants amortissables.

Chambre d'Agriculture de la Manche
Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50000 SAINT-LÔ Cedex
Tél. 02 33 06 45 00
entreprises@manche.chambagri.fr
www.manche.chambagri.fr

